



# ZF Lifeguard Hybrid

## 2

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

**Nom commercial**

ZF Lifeguard Hybrid 2

**N° d'article**

0671.090.548; 0671.090.516

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Type de produit**

Mélange.

**Utilisation**

Huile d'engrenage.

**Utilisations déconseillées**

Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres que celles recommandées à la rubrique 1, sans avoir d'abord demandé conseil au fournisseur.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fiche de données de sécurité produite par**

Global Division B Product Compliance Mgmt. System (BWC)

**Fournisseur**

ZF Aftermarket

Adresse

ZF Friedrichshafen AG  
Obere Weiden 12

97424 Schweinfurt  
Allemagne

Téléphone

+49 9721 475 60

Courriel

msds.zf-aftermarket@zf.com

Site web

www.zf.com/contact



# ZF Lifeguard Hybrid

## 2

### **Référence**

Global Division B Product Compliance Mgmt. System (BWC)

### **E-mail**

msds.zf-aftermarket@zf.com

### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+ 33 (0)1 45 42 59 59

### **Disponibilité en dehors des horaires de bureau**

Oui

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

#### **Description**

Selon les données disponibles, cette substance / ce mélange ne répond pas aux critères de classification.

### **2.2 Éléments d'étiquetage**

#### **Mentions de danger supplémentaires**

EUH208 Contient acétamide d'alkyle, dialkylamine glycol d'alkylène. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### **Informations complémentaires**

Mention d'avertissement: Pas de mention d'avertissement.

L'Étiquette de Danger n'est pas requise

Composants sensibilisants: l'acétamide d'alkyle, sulfonate de calcium. , dialkylamine glycol d'alkylène

### **2.3 Autres dangers**

Un contact prolongé ou répété avec la peau sans un nettoyage correct peut en boucher les pores de la peau et entraîner des troubles tels que de l'acné/la folliculite.L'huile usagée peut contenir des impuretés nocives.

Non classé inflammable mais peut brûler.



# ZF Lifeguard Hybrid

## 2

### Autres

Ce mélange ne contient aucune substance chimique évaluée comme PBT ou vPvB enregistrée conformément à la réglementation REACH.

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS Numéro CE Numéro REACH Numéro index	Groupe	Classification	Phrase H Facteur M aigu Facteur M chronique	Limites spécifiques de concentration ATE	Remarque
Distillats (Fischer-Tropsch), lourds, C18-50 – ramifiés, cycliques et linéaires	848301-69-9 482-220-0 01-0000020163-82 -	75 - 85%	Asp. Tox. 1	H304 - -		-
Acétamide d'alkyle	- 471-920-1 01-0000019770-68 -	1 - 2,99%	Skin Sens. 1B	H317 - -		-
Dialkylamine alkylene glycol	897393-64-5 482-000-4 - -	0,1 - 0,99%	Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3	H317, H412 - -		-

#### **Autres informations, substances**

Caractérisation chimique: Huile de base synthétique et additifs.

Pour le texte complet des déclarations H/UE mentionnées dans cette section, voir la section 16.



### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

En administrant les premiers soins, assurez-vous de porter l'équipement de protection personnelle approprié selon les accidents, les blessures et l'environnement.

##### **Inhalation**

Aucun traitement n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Si les symptômes persistent, demander un avis médical.

##### **Contact avec la peau**

Enlever les vêtements contaminés. Rincer la zone exposée avec de l'eau puis, si possible, la laver au savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

##### **Contact avec les yeux**

Laver les yeux avec beaucoup d'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

##### **Ingestion**

En général, aucun traitement n'est nécessaire, sauf en cas d'ingestion en quantité importante. Dans tous les cas, consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Les signes et symptômes d'une sensibilisation de la peau (réactions allergiques de la peau) peuvent comporter des démangeaisons et/ou une éruption.

Les signes et symptômes de l'acné/la folliculite peuvent inclure la formation de pustules noires et de points rouges sur la peau aux endroits exposés.

L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et/ou diarrhée.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au docteur/médecin: Traiter selon les symptômes.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### **Moyens d'extinction d'incendie appropriés**

Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés uniquement pour les incendies de faible ampleur.



# ZF Lifeguard Hybrid

## 2

### **Moyens d'extinction inappropriés**

Ne pas utiliser d'eau en jet.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les produits de combustion peuvent comprendre: Un mélange complexe de particules solides et liquides en suspension dans l'air et de gaz (fumée).

Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de combustion incomplète.

Composés organiques et non-organiques non identifiés.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

#### **Équipement spécial de protection pour les pompiers**

Un équipement de protection adapté comprenant des gants résistants aux produits chimiques doit être utilisé ; une combi-naison résistante aux produits chimiques est conseillée en cas de contact prolongé avec le produit. Il est conseillé de porter un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie dans un endroit clos. Porter une combinaison de pompier conforme à la norme en vigueur (par ex. en Europe : EN469).

### **Autres**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pour les non-secouristes: Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour les secouristes: Éviter le contact avec la peau et les yeux.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Empêcher tout écoulement ou infiltration dans les égouts, caniveaux ou rivières en utilisant du sable ou de la terre ou d'autres barrières appropriées.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Glissant en cas de renversement. Eviter les accidents, net-toyer immédiatement.

Empêcher tout écoulement en érigeant une barrière de sable, de terre ou par tout autre moyen de confinement.

Récupérer le liquide directement ou à l'aide d'un absorbant.

Eponger le résidu à l'aide d'un absorbant tel que l'argile, le sable ou un autre matériau approprié et éliminer les déchets de manière adéquate.



# ZF Lifeguard Hybrid

## 2

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures préventives pour la manipulation

Mesures techniques : En cas de risque d'inhalation de vapeurs, de brouillards ou d'aérosols, utiliser une extraction d'air.

Utiliser les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité pour évaluer les risques liés aux conditions locales et déterminer les contrôles garantissant une manipulation, un stockage et une élimination de ce produit dans de bonnes conditions de sécurité.

Conseils pour une manipulation sans danger: Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter l'inhalation de vapeurs et/ou de brouillards.

Durant la manipulation de fûts du produit, porter des chaussures de sécurité et utiliser un matériel de manipulation approprié.

Éliminer de manière adéquate tout chiffon ou produit de nettoyage contaminé afin d'empêcher un incendie.

Transfert de Produit: Des procédures de mise à la terre et de métallisation appropriées doivent être utilisées lors de toutes les opérations de transfert en vrac pour éviter l'accumulation d'électricité statique.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Classe de stockage (TRGS 510): 10, Liquides inflammables.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage: Conserver le récipient hermétiquement clos dans un endroit frais et correctement ventilé. Utiliser des conteneurs correctement étiquetés et qui peuvent être fermés.

Stockage à température ambiante.

Se reporter à la rubrique 15 pour toute législation complémentaire spécifique concernant le conditionnement et le stockage de ce produit.

Matériel d'emballage: Matière appropriée: Pour les conteneurs ou leur revêtement interne, utiliser de l'acier doux ou du polyéthylène haute densité.

Matière non-appropriée: PVC.

Consignes concernant les récipients: Les conteneurs en polyéthylène ne doivent pas être exposés à des températures élevées à cause du risque de déformation possible.



# ZF Lifeguard Hybrid

## 2

Numéro de version: 1

Délivré: 2026-01-29

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition

Valeurs limites d'exposition professionnelle : Voir le tableau OEL ci-dessous.

Valeurs limites biologiques (VLB): Aucun indice d'exposition connu.

#### Limites nationales d'exposition professionnelle

Constituant	Numéro CAS Numéro CE	Valeurs limites de moyenne d'exposition ppm / mg/m <sup>3</sup>	Source	Remarque	Année
Bruine d'huile mi-nérale	- -	- / 5 /	US. ACGIH Valeurs li-mites d'exposition	TWA (fraction inhal- able)	-



# ZF Lifeguard Hybrid

## 2

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### **Contrôles techniques appropriés**

Mesures techniques: Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varient en fonction des conditions potentielles d'exposition. Déterminer les contrôles à effectuer après une évaluation des risques selon les circonstances du moment. Les mesures appropriées comprennent: Ventilation adéquate pour maîtriser les concentrations dans l'air.

Quand le produit est chauffé ou pulvérisé ou quand du brouillard se forme, il risque de se concentrer davantage dans l'air.

Informations générales : Définir les procédures pour une manipulation sûre et le maintien des contrôles.

Former les travailleurs et leur expliquer les dangers et les mesures de contrôle relatives aux activités normales associées à ce produit.

Assurer la sélection, les tests et l'entretien appropriés de l'équipement utilisé pour contrôler l'exposition, p. ex. l'équipement de protection personnelle, la ventilation par aspiration.

Vidanger les dispositifs avant l'ouverture ou la maintenance de l'équipement.

Conserver les liquides dans un stockage hermétiquement fermé jusqu'à leur élimination ou leur recyclage ultérieur.

Toujours observer les mesures appropriées d'hygiène personnelle, telles que le lavage des mains après la manipulation des matières et avant de manger, boire et/ou fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Jeter les vêtements et les chaussures contaminés qui ne peuvent être nettoyés. Veiller au bon entretien des locaux.

Équipement de protection individuelle: Les informations fournies sont données en fonction de la directive PPE (Directive européenne 89/686/CEE) et des normes du CEN (Comité européen de normalisation).

Les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être conformes aux normes nationales recommandées. A vérifier avec les fournisseurs d'EPI.

#### **Protection des yeux / du visage**

Si la manipulation du produit engendre un risque de projection dans les yeux, le port de protection oculaire est recommandé.

Agréé(e) conformément à la norme UE EN166.



# ZF Lifeguard Hybrid

## 2

### **Protection des mains**

Dans les cas où il y a possibilité de contact manuel avec le produit, l'utilisation de gants homologués vis-à-vis de normes pertinentes (par exemple Europe: EN374, US: F739), fabriqués avec les matériaux suivants, peut apporter une protection chimique convenable : Gants en PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de l'usage qui en est fait, p.ex. la fréquence et la durée de contact, la résistance chimique des matériaux du gant, et la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher soigneusement. Il est recommandé d'appliquer une crème hydratante non parfumée. En cas de contact continu, le port de gants est recommandé, avec un temps de protection de plus de 240 minutes (de préférence > à 480 minutes) pendant lequel les gants appropriés peuvent être identifiés. En cas de protection à court-terme/contre les projections, notre recommandation est la même ; toutefois, nous reconnaissons que des gants adéquats offrant ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, un temps de protection inférieur peut être acceptable à condition de respecter les régimes de maintenance et de remplacement appropriés. L'épaisseur des gants ne représente pas un facteur de prédiction fiable de la résistance du gant à un produit chimique, puisque cela dépend de la composition exacte des matériaux du gant. L'épaisseur du gant doit être en général supérieure à 0,35 mm selon la marque et le modèle.

### **Autres protections de la peau**

Normalement, la protection requise pour la peau se limite à l'emploi de vêtements de travail standards.

Les bonnes pratiques sont de porter des gants résistants aux substances chimiques.

### **Protection respiratoire**

Aucune protection respiratoire n'est habituellement exigée dans des conditions normales d'utilisation. En accord avec de bonnes pratiques d'hygiène professionnelle, des précautions doivent être prises pour éviter d'inhaler le produit.

Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir les concentrations de produit en suspension dans l'air en dessous d'un seuil adéquat pour la santé, choisir un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spécifiques d'utilisation et répondant à la législation en vigueur. Vérifier avec les fournisseurs d'équipements de protection respiratoire.

Là où les masques filtrants sont adaptés, choisir une combinaison adéquate de masque et de filtre. Choisissez un filtre combiné adapté aux particules/gaz et vapeurs organiques [Type A/Type P, point d'ébullition > 65 °C (149 °F)] répondant aux normes EN14387 et EN143.



### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique**

Liquide limpide et brillant.

**Couleur**

Ambre.

**Odeur**

Aucunes informations disponibles.

**Seuil olfactif**

Aucunes informations disponibles.

**Point de fusion / congélation**

Aucunes informations disponibles.

**Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition**

> 280 °C

**Méthode**

Valeur(s) estimée(s)

**Inflammabilité**

Non applicable (solide, gaz); Non classé inflammable mais peut brûler (liquides).

**Limites inférieure et supérieure d'explosivité**

inférieure: 1 %. supérieure: 10 %.

**Point d'inflammation**

≥ 200 °C

**Méthode**

ISO 2592

**Température d'auto-allumage**

> 320 °C

**Température de dégradation**

Aucunes informations disponibles.

**pH**

Non applicable.

**Viscosité cinématique**

26.5 mm<sup>2</sup>/s (40 °C) [DIN 51562]; ≤ 5.6 mm<sup>2</sup>/s (100 °C) [DIN 51562]



# ZF Lifeguard Hybrid

## 2

### **Viscosité, dynamique**

Aucunes informations disponibles.

### **Solubilité**

négligeable (Hydrosolubilité); Donnée non disponible (Solubilité dans d'autres solvants)

### **Coefficient de partage n-octanol / eau**

> 6

#### **Méthode**

basé sur les informations de produits similaires

### **Pression de vapeur**

< 0.5 Pa (20 °C)

#### **Méthode**

Valeur(s) estimée(s)

### **Densité et/ou densité relative**

846 - 852 kg/m<sup>3</sup>

#### **Méthode**

ISO 12185 [15 °C]

### **Densité de vapeur relative**

> 5

### **Taux d'évaporation**

Aucunes informations disponibles.

### **Dangers d'explosion**

Non classé.

### **Caractéristiques oxydantes**

Aucunes informations disponibles.

### **Propriétés des particules**

Donnée non disponible

## **9.2 Autres informations**

Point d'écoulement: <= -48°C [DIN ISO 3016]

Conductivité: Ce produit n'est pas un accumulateur statique.



# ZF Lifeguard Hybrid

## 2

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Le produit ne pose aucun autre danger de réactivité en dehors de ceux répertoriés dans les sous-paragraphes suivants.

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

Aucune réaction dangereuse n'est à prévoir si le produit est manipulé et stocké conformément aux règles.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Agents oxydants forts.

#### 10.4 Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

#### 10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Un contact avec la peau et les yeux constitue les voies principales d'exposition, bien qu'une exposition puisse se produire par suite d'une ingestion accidentelle.

##### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. ( Toxicité aiguë par voie orale ; Toxicité aiguë par voie cutanée: ; Toxicité aiguë par inhalation )

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Descripteur de dose	Valeur / dose	Voie d'exposition	Animaux testés	Remarques
ZF Lifeguard Hybrid 2 -	LD50	> 5000 mg/kg	Ingestion	Rat.	Faible toxicité. Compte tenu des données disponibles, les critères de



# ZF Lifeguard Hybrid

## 2

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Descripteur de dose	Valeur / dose	Voie d'exposition	Animaux testés	Remarques
					classification ne sont pas remplis.
ZF Lifeguard Hybrid 2 -	LD50	> 5000 mg/kg	Dermique	Lapin	Faible toxicité. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
ZF Lifeguard Hybrid 2 -	-	-	Inhalation.	-	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Légère irritation cutanée. Un contact prolongé ou répété avec la peau sans un net-toyage correct peut en boucher les pores de la peau et entraîner des troubles tels que de l'acné/la folliculite.  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Légère irritation oculaire.  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Provoque des allergies des organes respiratoires et cutanées**

Ne pas un sensibilisateur de la peau.  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat
Acétamide d'alkyle -	Les données expérimentales ont prouvé que la concentration des composants potentiellement de sensibilisation actuels dans ce produit n'induit pas la sensibilisation de peau. Peut entraîner une réaction allergique cutanée chez les personnes sensibilisées.

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



## 2

### **Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## **11.2. Informations sur les autres dangers**

### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### **Autres informations**

Les huiles usagées peuvent contenir des impuretés nocives accumulées pendant l'utilisation. La concentration de telles impuretés dépend de l'utilisation de l'huile. Elles peuvent présenter des risques pour la santé et l'environnement lors de l'élimination. TOUTE huile usagée doit être maniée avec précaution et tout contact avec la peau évité. Légèrement irritant pour le système respiratoire. Des classifications par d'autres autorités réglementaires dans le cadre de diverses structures réglementaires peuvent exister. Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses composants pris individuellement.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

#### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité aiguë pour les poissons**



# ZF Lifeguard Hybrid

## 2

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Remarque
ZF Lifeguard Hybrid 2 -	LL/EL/IL50	>10 <= 100 mg/l	96 h	Poisson	Nocif

### Toxicité aiguë pour les algues

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Espèce	Remarque
ZF Lifeguard Hybrid 2 -	L/EL/IL50	>10 <= 100 mg/l	Algue	Nocif

### Toxicité aiguë pour les crustacés

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Espèce	Remarque
ZF Lifeguard Hybrid 2 -	LL/EL/IL50	>10 <= 100 mg/l	Daphnia magna	Nocif

### Toxicité chronique

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Valeur/Résultat	Espèce
ZF Lifeguard Hybrid 2 -	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	Poisson
ZF Lifeguard Hybrid 2 -	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	Daphnia magna
ZF Lifeguard Hybrid 2 -	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	microorganismes



# ZF Lifeguard Hybrid

## 2

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Ce produit est difficilement biodégradable.

Les principaux constituants sont facilement biodégradables, mais le produit contient des composants qui peuvent persister dans l'environnement.

Persistant selon les critères de l'OMI. Définition du fond international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL) : « Un pétrole non persistant est un pétrole qui, lors de son transport, est composé de fractions d'hydrocarbures : (a) dont au moins 50 % du volume se distillent à une température de 340 °C (645 °F) et (b) dont au moins 95 % du volume se distillent à une température de 370 °C (700 °F) lorsqu'il est soumis à la méthode D-86/78 de l'ASTM ou à ces révisions successives ».

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Contient des composants potentiellement bioaccumulables.

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Mobilité

Liquide dans la plupart des conditions environnementales., Adsorption dans le sol et non-mobilité dans celui-ci.

Flotte sur l'eau.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance chimique évaluée comme PBT ou vPvB enregistrée conformément à la réglementation REACH.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7. Autres effets néfastes

Ne contribue ni à la destruction de la couche d'ozone, ni à la création photochimique de l'ozone, ni au réchauffement climatique. Le produit est un mélange de composants non volatils qui, dans des conditions normales d'utilisation, ne seront pas libérés dans l'atmosphère en quantités significatives.

Mélange peu soluble.

Provoque la contamination physique des organismes aquatiques.

Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses composants pris individuellement.



# ZF Lifeguard Hybrid

## 2

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### Considérations relatives à l'élimination

Si possible récupérer ou recycler.

Il incombe au producteur de déchets de déterminer la toxicité et les propriétés physiques des matières produites pour caractériser la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations applicables.

Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les cours d'eau. Il faut empêcher les déchets de polluer le sol ou la nappe phréatique. Ils ne doivent pas non plus être éliminés dans l'environnement.

Déchets, épandages et produits usagés constituent des déchets dangereux.

Les déchets provenant d'un déversement accidentel ou d'un nettoyage de cuves doivent être éliminés conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par une entreprise de collecte ou de sous-traitance agréée. La compétence de cette entreprise doit être préalablement établie.

Ne pas se débarrasser de l'eau contenue en fond de citerne en la laissant s'écouler dans le sol. Cela contaminerait le sol et les eaux souterraines.

MARPOL - Voir la Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires (MARPOL 73/78) qui fournit des aspects techniques de prévention de la pollution provenant des navires.

##### Emballage

Éliminer conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable.

L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Code de déchet	Description des déchets
13 02 06*	huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques

S'il vous plaît noter - un astérisque (\*) à côté d'un code indique qu'il s'agit de déchets dangereux.

#### Autres

Éliminer conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable.

L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.



# ZF Lifeguard Hybrid

## 2

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé.

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

**Nom d'expédition ADR/RID/ADN correct**

Non réglementé.

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**Étiquette**

Non réglementé.

**Classe ADR/RID**

Non réglementé.

**Code de classe ADR/RID**

Non réglementé.

**Numéro de danger ADR/RID**

Non réglementé.

**Catégorie IMDG**

Non réglementé.

**Classe IATA**

Non réglementé.

**Classe ADN**

Non réglementé.

**Code de classification ADN**

Non réglementé.

#### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé.

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé.

**Polluant marin IMDG**

Non réglementé.

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Consultez la section 7, Manipulation et stockage, pour connaître les précautions particulières que l'utilisateur doit connaître ou respecter dans le cadre du transport.



## 2

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

MARPOL Annex 1 rules apply for bulk shipments by sea.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations européennes

Annexe XVII - REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux: Non applicable.

Annexe XIV - REACH - Liste des substances soumises à autorisation: Produit non soumis à autorisation selon le règlement REACH.

Composés organiques volatils (COV) : 0 %

#### Réglementations nationales

Maladies Professionnelles (R-461-3, France): 36

La liste des références réglementaires suivantes n'est pas exhaustive et ne dispense en aucun cas l'utilisateur du produit de se reporter à l'ensemble des textes officiels pour connaître les obligations qui lui incombent.

Code du travail : Exposition interdite à certains travaux/produits.

- Jeunes travailleurs âgés de quinze ans au moins et de moins de dix-huit ans: art. D4153-17

- Femmes enceintes ou allaitantes : art. D4152-10, D4152-11

Code de la Sécurité Sociale - Article L.461-6, annexe A, No. 601-15.

Code du travail - Surveillance médicale renforcée : Articles R.4624-19 et R.4624-20, décret 2008-244 du 7.3.2008.

Selon la nature du produit et la quantité stockée vérifier l'applicabilité du Code de l'environnement : art. R511-9 - Nomenclature des installations classées.

#### Autres réglementations, limitations et législations

Inventaire Europe (EC): Notifié avec restrictions.

Inventaire des États-Unis (TSCA, Toxic Substances Control Act, section 8b): Tous les composants sont répertoriés.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations



# ZF Lifeguard Hybrid

## 2

### **Abréviations**

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable.

Conseils relatifs à la formation: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs. Autres informations: L'annexe « Scénario d'exposition nulle » est jointe à cette fiche de données de sécurité. Il s'agit d'un mélange non classé qui contient des substances dangereuses, telles que détaillées dans la rubrique 3 ; les informations pertinentes des Scénarios d'exposition aux substances dangereuses ont été intégrées dans les rubriques clés 1 à 16 de cette FDS. Un trait vertical (I) dans la marge gauche indique une modification par rapport à la version précédente. Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la



# ZF Lifeguard Hybrid

## 2

fiche de données de sécurité: Les données citées proviennent, sans s'y limiter, d'une ou plusieurs sources d'informations (par exemple, les données toxicologiques des services de santé de Shell, les données des fournisseurs de matériel, les bases de données CONCAWE, EU IUCLID, le règlement CE 1272, etc.).

### **Signification des phrases**

Asp. Tox. 1 - Danger par aspiration, catégorie de danger 1

Skin Sens. 1B - Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1, sous-catégorie 1B

Skin Sens. 1 - Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1

Aquatic Chronic 3 - Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

EUH208 Contient acétamide d'alkyle, dialkylamine glycol d'alkylène. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### **Protection de la santé et de l'environnement**

#### **Autres**

##### **Autres informations**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé-mment désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.